

Département de l'ARIEGE

République Française

Arrondissement de Pamiers

MAIRIE DE MANSES

Téléphone : 05.61.68.16.92

Email : mairie.de.manses@orange.fr

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 31 mars 2025 - 18H30

Le lundi 31 mars 2025 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 20 mars 2025, s'est réunie sous la présidence de Madame VERDIER SIMONE.

Secrétaire de la séance : Madame HAURAT NATHALIE

Présents : Madame VERDIER SIMONE, Monsieur CARD EMMANUEL, Monsieur BALFOUR COLIN, Madame BUKZIN JOELLE, Monsieur DE BOECK FILIP, Madame DELABYE JOELLE, Madame POUSSE NADEGE, Monsieur FERRAND PHILIPPE, Madame HAURAT NATHALIE, Monsieur VANDERSTAPPEN DONALD

Représentés :

Absents et excusés : Monsieur TOLOSA JUAN

Ordre du jour :

- Approbation PV dernier conseil municipal
- Nomination secrétaire de séance
- Présentation et approbation du Compte Financier Unique 2024
- Affectation des résultats
- Vote du taux des taxes communales 2025
- Vote des subventions aux associations
- Présentation du tableau des investissements 2025
- Présentation et vote du budget 2025
- Délibération pour approbation du Plan Communal de Sauvegarde
- Questions diverses

Procès-verbal

1 / Désignation secrétaire de séance : Nathalie Haurat est désignée à l'unanimité secrétaire de séance

2 / Approbation PV dernier conseil : Lecture est faite du PV du dernier conseil municipal qui est approuvé à l'unanimité.

3 / Délibération sur le compte unique financier

Madame le maire explique que le CFU se substitue désormais au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents, elle présente le CFU 2024 (doc 2 en annexe). Le résultat cumulé din 2024 est de – 112 195.82 € en investissement (dû aux dépenses de la maison Pesteil, et au retard du versement des subventions), de 188 342.75 € en fonctionnement, soit + 76 146.93 € au global.

Simone VERDIER, maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve, vote et arrête les résultats définitifs tels que présentés dans le doc annexé et donne pouvoir à Simone VERDIER, maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4 / Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	206 079,29
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	12 953,77
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : DEFICIT	17 736,54
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2024	188 342,75

A. EXCEDENT AU 31/12/2024	188 342,75
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	112 195,82
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	76 146,93
B. DEFICIT AU 31/12/2024	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats tels que présentés ci-dessus

5 / Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025

Madame le Maire Simone VERDIER présente la situation fiscale de la commune avec des taux inchangés depuis une douzaine d'année à cause des montants de taxe d'indemnités perçues avec la CET de BERBIAC. L'augmentation des bases fiscales est de 1.70 % pour 2025.

Il est proposé, suite à ces informations, de maintenir les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reconduire, pour l'année 2025, les taux des taxes qui sont les suivants :

- taxe foncière (bâti) : 28,19 %
- taxe foncière (non bâti) : 60,60 %
- taxe d'habitation : 4,57 %

6 / Présentation du tableau des investissements 2025

Madame le maire présente le tableau des investissements 2025, et des subventions correspondantes, suivant le document joint en annexe (doc 1).

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le tableau des investissements présentés.

7 / Vote du budget primitif

Le Maire présente le budget 2025 s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 814 180,36

En dépenses à la somme de : 814 180,36

Le budget 2025 est présenté en annexe (doc 2).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget présenté en annexe et charge Madame le Maire de prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

8 / Attribution d'une participation au CCAS de Manses

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, qu'il est nécessaire d'attribuer une participation au CCAS

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le montant suivant :

- CCAS 4000 €

Ce montant est inscrit au budget 2025

9 / Demande de subvention pour la restauration de la Croix en fer forgé au titre des monuments historiques

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet de restauration de la croix en fer forgé classée au titre des monument historiques. Située sur le parvis de l'Église Saint-Jean-Baptiste, cette croix présente de nombreuses altérations (lichens et autres dépôts exogènes, corrosion et fissures de surface) et nécessite une opération de travaux d'entretien

Pour cette opération de travaux nous avons retenu l'offre de Fanny Dallancourt, restauratrice agréé pour un montant total de 2650 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité simple, décide :

- De faire réaliser la restauration de la croix classée pour un montant de 2650 €
- De solliciter l'aide du Conseil départemental de l'Ariège pour un montant de 795 € soit 30 % du montant total
- De solliciter l'aide de la DRAC pour un montant de 1060 € soit 40 % du montant total
- De porter au budget l'autofinancement de la commune pour un montant de 795 € soit 30 % du montant total
- De charger Madame la Maire de toutes les démarches nécessaires

10 / Demande de subvention pour la restauration de deux tableaux du XVIIIe-XIXe siècle, tous deux inscrits au titre des monument historiques (N° DE_017_2025)

Madame le maire présente au conseil municipal le projet de restauration de deux tableaux du XVIII^e-XIX^e siècle, tous deux inscrits au titre des monuments historiques. L'un représente Saint-Roch et l'autre la Vierge à l'enfant présentant le chapelet.

Tous deux situés dans la nef de l'église Saint-Jean-Baptiste, ils présentent un châssis en mauvais état, une toile altérée et leur couche picturale montre un aspect général de conservation plutôt mauvais.

Pour chacun des tableaux, une première phase de restauration pourrait se faire en 2025-2026, dans les ateliers du restaurateur, l'Atelier du Lauragais. Cette première phase s'effectuera en plusieurs étapes, pour un montant total de 6 610.00 € HT :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité simple, décide :

- De faire réaliser la restauration de ces deux tableaux pour un montant de 6 610.00 €
- De solliciter l'aide du Conseil départemental de l'Ariège pour un montant de 1 983.00 € soit 30 % du montant total
- De solliciter l'aide du Conseil Régional de l'Occitanie pour un montant de 1 322.00 € soit 20 % du montant total
- De solliciter l'aide de la DRAC pour un montant de 1 652.50 € soit 25 % du montant total
- De porter au budget l'autofinancement de la commune pour un montant de 1 652.50 € soit 25 % du montant total
- De charger Madame la Maire de toutes les démarches nécessaires

11 / Délibération sur la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Madame la maire explique au conseil municipal qu'il a fallu effectuer la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) élaboré par la mairie et adopté par arrêté municipal le 03/07/2012, et mis à jour une première fois le 18/07/2018.

L'échéance étant fixée par la préfecture au 6 mars 2025, nous avons mis en place un groupe de travail présidé par Emmanuel Card premier adjoint qui a élaboré cette mise à jour en tenant compte du socle juridique des PCS.

Après examen de la mise à jour du PCS, de ses modalités d'application, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- d'adopter la mise à jour du PCS joint en annexe
- de prendre l'arrêté municipal correspondant joint en annexe
- de charger Madame la Maire de toutes les procédures nécessaires

12 / Questions diverses

- Information sur la pose d'une caméra de surveillance en face des bornes d'apport volontaire des déchets.
- Approbation du devis de 6 555 € pour révision toit de l'église

13 / Délibération de la décision modificative n°1

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que suite à un défaut d'équilibre du budget et à la demande de la Préfecture de l'Ariège les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
023 (042)	Virement à la section d'investissement	0	5 666,7
011 - 615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	-5 666,7
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
021 (040) - 0	Virement de la section de fonctionnement	5 666,7	0
TOTAL INVESTISSEMENT		5 666,7	0
TOTAL		5 666,7	0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures

Madame VERDIER SIMONE

Président de séance

Madame HAURAT NATHALIE

Secrétaire de séance

Annexe 1

MAIRIE de MANSES : INVESTISSEMENTS 2025			
INVESTISSEMENTS		SUBVENTIONS	
Désignation :	Montant TTC	Subventions :	Montant
Emprunt définitif Pesteil ?			90 000,00 €
RBSMT emprunts hors Pesteil	12 000,00 €		
Divers (vrac)	10 000,00 €		- €
Mobilier de bureau /mairie	1 000,00 €	<i>pas de subventions</i>	
achat parcelle Ecuries : géomètre, notaire, parcelle	4 000,00 €	<i>pas de subventions</i>	
pb Castelcrabe	2 000,00 €		
MAT INFORMATIQUE	500,00 €		
Op° 28 : Maison Pesteil		Total subventions à recevoir	250 000,00 €
Op° 29 : DECI ?	2 000,00 €		
Op°33 : Parking écuries	5 000,00 €	DETR + FDAL	5 800,00 €
Op° 34 : Aménagements salle des fêtes	5 000,00 €	<i>pas de subventions</i>	- €
Op° 35 : ACHAT MATERIEL ENTRETIEN 38 000 € HT	45 600,00 €	DETR 30 % 11400 € FDAL 30 % 11 400€	22 800,00 €
Op° 36 : ADRESSAGE	10 382,77 €	DETR 50 % 4 321€ FDAL 20 % 1 731€	6 052,00 €
Op°37 : restau tableaux et croix 22 890 HT en 2 phases	27 468 €	subv 1° phase 4 527	4 527,00 €
Voirie	2 000,00 €		
FCTVA			48 000,00 €
RBSMT emprunt Pesteil	200 000,00 €		
RBSMT emprunt Pesteil	50 000,00 €		
Total	376 950,77 €		427 179,00 €

Résultats cumulés fin 2024 :

	fin 2023		Rés. 2024	Rés. cumulé
Investissement	-78 619,01		-33 576,81	-112 195,82
Fonctionnement	284 698,30	78 619,01	-177 36,54	188 342,75
Total	206 079,29	78 619,01	-51 313,35	76 146,93

Dépenses d'investissement

20/02/2025

Vue d'ensemble N-1 & année en cours.			Prévu N-1	Réalisé N-1		Prévu N
001	0	Solde d'exécution section investissement	78 619,01	0,00		112 195,82 €
020	0	Dépenses imprévues		0,00		
1641	0	Rbsmt emprunt TVA Pesteil				50 000,00 €
1641	0	Rbsmt emprunt subv Pesteil				200 000,00 €
1641	0	Rbsmt autres emprunts (capital)	61 113,28	11 113,28		12 000,00 €
165	0	Dépôts et cautionnements reçus (locations)	1 067,00	0,00		1 710,28 €
2111	0	Terrains nus : Géomètre (écuries, Castelcrabe)	3 000,00	2 574,00	parcelleécuries	14 000,00 €
2115	0	Terrains bâtis	5 000,00	0,00		6 287,33 €
2131	0	Bâtiments publics (four+Enedis+mur+porte église)	50 784,00	24 600,30		20 000,00 €
2152	0	Installations de voirie	1 000,00	1 080,00		2 000,00 €
2158	0	Autres inst : jeu parc + mobilier	3 000,00	3 698,99		10 000,00 €
2182	0	Matériel de transport		0,00		
2183	0	Matériel informatique	500,00	226,80		500,00 €
2184	0	Matériel de bureau et mobilier	6 000,00	955,53		1 000,00 €
231	0	Immobilisations corporelles en cours	4 000,00	0,00		
231		Immobilisations corporelles en cours				
2135	28	Installat° génr. : maison Pesteil	280 000,00	256 625,00		
238	28	Avances commandes immo corporelles		0,00		
2156	29	Matériel et outillage incendie DECI	3 840,00	3 840,00		2 000,00 €
2158	36	Mise en place adressage	0	0,00		14 000,00 €
21538	32	Autres réseaux	2 000,00	0,00		
231	33	Immo corporel. en cours : parking ecuries	19 331,00	14 141,68		5 000,00 €
2158	34	Autres inst. : cuisine salle des fêtes, salle assos	10 000,00	0,00		10 000,00 €
2158	35	Autres inst. : tracteur + broyeur d'accotement	0	0,00		50 000,00 €
2161	37	restauration tableaux et Croix	0	0		29 000,00 €
			529 254,29	318 855,58	0,00	539 693,43 €

Recettes d'investissement

Vue d'ensemble N-1 & année en cours.			Prévu N-1	Réalisé N-1	Prévu N
001	0	Solde d'exécution section investissement		0,00	
021	0	Virement de la section de fonctionnement	12 953,77	0,00	
024	0	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	
10222	0	FCTVA	32 791,00	47 337,97	48 000,00 €
1068	0	Excédents de fonctionnement capitalisés	78 619,01	78 619,01	112 195,82 €
1313	0	Subv. transf. Départements	9 300,00	0,00	
1321	0	Subv. CCPM four à pain		5 000,00	
1641	0	Emprunts en euros	90 000,00	100 000,00	90 000,00 €
165	0	Dépôts et cautionnements reçus locat°	1 067,00	643,28	1 710,28 €
2804111	0	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel		0,00	
280415341	0	IC : Bien mobilier, matériel	8 333,00	8 333,00	8 333,33 €
1321	21	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux		0,00	
13258	27	Subv. Logmt ancienne école (SDE 09)	2 454,00	2 454,00	
1321	28	Subv. non transf. Etat, établ. Pesteil	243 079,40	0,00	250 000,00 €
1322	28	Subv. non transf. Régions		0,00	
1323	28	Subv. CD 09 four Pesteil		4 291,00	
13258	28	Subv. non transf. Autres groupements		0,00	
238	28	Avances commandes immo corporelles		0,00	
1321	29	Subv. DETR pour la DECI	14 958,00	12 769,00	
1323	29	Subv. CD 09 pour la DECI	8 755,00	5 000,00	
1321	30	Subv. DETR pour la sdf	17 278,11	11 559,40	
1323	30	Subv. CD 09 pour la sdf		2 601,00	
13258	30	Subv. SDE 09 pour la sdf		2 749,11	
	35	Subv achat tracteur +mat deb DETR		0,00	11 400,00 €
	35	Subv achat tracteur +mat deb FDAL			1 731,00 €
	36	Subv adressage DETR			4 321,00 €
	36	Subv adressage FDAL			1 731,00 €
1321	33	Subv. DETR parking écuries : acompte	5 800,00	3 922,00	1 878,00 €
1323	33	Subv. CD 09 parking écuries : acompte	3 866,00	0,00	3 866,00 €
1323	37	Subv. Restauration tableaux et croix	0	0	4 527,00 €
			529 254,29	285 278,77	539 693,43 €

Dépenses de fonctionnement

20/02/2025

Vue d'ensemble N-1 & année en cours.

		Prévu N-1	Realise N-1		Prévu N
002	Résultat de fonctionnement reporté		0,00		
022	Dépenses imprévues		0,00		
023	Virement à la section d'investissement	12 953,77	0,00		
6042	Ach prestat° servic. Rieucros APE + école	9 000,00	8 308,00		10 000,00
60611	Eau et assainissement <i>trèdre</i>	1 000,00	890,36		1 000,00
60612	Énergie - Électricité	7 000,00	5 860,31		7 000,00
60622	Carburants	900,00	653,67		900,00
60631	Fournitures d'entretien	700,00	1 053,94		2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	600,00	1 056,06		2 000,00
6064	Fournitures administratives	700,00	1 181,35		1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	400,00	159,30		400,00
613	Locations : photocopieuse (rbsmt !)	8 000,00	8 673,07		10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	94 499,83	1 736,20		61 631,54
615231	Entretien, réparations voiries (Vagagini, fleurs)	100 000,00	4 860,07		50 000,00
61524	Entretien bois et forêts		0,00		
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	0,00		
6156	Maintenance (Bodet, APPI)	1 200,00	899,80		1 200,00
6161	Multirisques	2 500,00	2 445,22		2 800,00
617	Etudes et recherches (ONF)		1 140,00		
6216	Personnel affecté CCPM : Françoise, Aurélien	45 000,00	44 368,26		18 000,00
622	Rémunér° interm. Honor. : Catharact + géomètre	2 000,00	3 674,20		5 000,00
623	Pub. publicat°, relat° publ : inaugurat°, Noël, ann. Eng publ	3 000,00	2 639,11		3 000,00
624	Transports biens, transports collectifs		219,20		
625	Déplacements et missions		0,00		
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 200,00	1 166,14		2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	5,91		500,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	2 457,98		2 800,00
62871	Remb. frais a collectivité : Ecole Mirepoix + Garcia	7 000,00	3 869,17		4 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	50,00	3,95		50,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 200,00	2 168,00		2 300,00
6413	Personnel non titulaire		0,00		16 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	600,00	968,00		8 000,00
65311	Indemnités de fonction élus	21 000,00	21 390,48		23 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	200,00	0,00	sde 09	1 972,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	4 000,00	4 000,00		4 000,00
65748	Subv.fonct.associations	4 500,00	2 100,00		4 000,00
65888	Autres : rbsmt TEOM	5 000,00	4 198,26		4 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 776,69	12 079,44		12 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	8 333,00	8 333,00		8 333,33
739211	Attribution de compensation TP	7 000,00	4 932,36		5 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	250,00	76,00		100,00
73928	Autres prélèv. pour revers. de fiscalité		1 233,08		

368 763,29

158 799,89

0,00

274 486,99

Recettes de fonctionnement

Vue d'ensemble N-1 & année en cours.		Prévu N-1	réalisé N-1	Prévu N
002	Résultat de fonctionnement reporté	206 079,29	0,00	76 146,93
6419	Remboursements rémunérations personnel		0,00	
70311	Concessions cimetières (produit net)		0,00	
7032	Stationnement et location voie publique	244,00	239,00	240
70871	Remb.frais par collectivité rattachement		0,00	
73111	Impôts directs locaux	33 924,00	33 087,00	35 000
73118	Autres contributions directes		115,00	
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 700,00	1 642,00	1 600
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	10 000,00	8 281,12	8 000
738	Autres impôts et taxes		0,00	
74111	Dotations forfaitaire des communes	11 000,00	11 654,00	11 000
741121	DSR des communes	5 000,00	5 610,00	5 500
742	Dot. aux élus locaux	6 276,00	6 348,00	6 300
744	FCTVA	472,00	713,08	
74751	Participation CCPM	5 000,00	5 756,25	5 700
7478	Participation Autres organismes	2 468,00	0,00	
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)		0,00	
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 600,00	1 685,00	1 600
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation		0,00	
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	2 000,00	2 489,00	2400
7484	Dotations de recensement		257,00	
7488	Autres attribut* et participat* : indemn SMECTOM	70 000,00	44 289,01	98 000
752	Revenus des immeubles	13 000,00	18 338,24	21 500
75888	Autres station épuration		559,65	1500
7688	Autres		0,00	

Détails dépenses fonctionnement:

368 763,29	141 063,35	274 486,93
------------	------------	------------

- 6042 prestato service (Ecole Rieucros 5890
APE Rieucros 1457,50
haubannage cèdre 960
- 615 221 - entretien - brico dépôt - Riera - porte sd p
- 615 231 - - Vagagini 3636 - Ben (arbre)
- 6156 maintenance Appi 469 Bodet 430
- 617 - études. prestat. - ONF 1140 techiplan 1700
- 622 - honoraires : notaire - géomètre
cathar ad r
- 623 - relat publique = inaug - Noël. ...
- 6281 - Colisations AMF. AMRF. ONF - com. Forest
Agédi - Fnd. Pat - s de 09 - SIDAU
- 62871. Rbsmt frais école Mirepax 3640
préventeur 229
- 65 478 - subv. asso | copelo 700
ADB 400
ADM 700
AISPNUH 300

